



## COMPTE-RENDU DE LA PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIER LE LAC 3 février 2023

Début de la séance : 19h00

Présents : 70 personnes

Monsieur le Maire a débuté la séance en saluant les élus et les membres du bureau présents. Il a remercié ces derniers pour leur investissement dans leur quartier.

Monsieur le Maire a souhaité dès le début évoquer des sujets qui préoccupent les habitants :

- Pas de plénière depuis septembre 2019 au vu des conditions sanitaires dues à la pandémie, les dates ont été décalées pour janvier pour que les réunions de quartier coïncident avec le vote du budget
- Vitesse ressentie dans les quartiers avec une recrudescence depuis la pandémie et le vivre ensemble qui a été entamé
- Conscience de la municipalité de l'état des routes même si de nombreux travaux sont faits
- Concernant la sécurité routière, de nombreux aménagements sont faits. Chacun demande d'ailleurs des dos d'âne mais personne ne les veut devant chez soi. Il est donc parfois difficile de définir l'emplacement
- Lionel Audiger, adjoint délégué à la voirie, aux transports et mobilité et les services de la Ville travaillent beaucoup sur ces sujets
- Le quartier est très grand et les lieux de vie et besoins sont différents d'une rue à l'autre

Le travail des bureaux de quartier et les échanges à l'occasion des plénières sont précieux car ils font remonter des problématiques du quotidien.

Présentation des 7 conseils de quartier par Sandrine Fouquet : adjointe à la vie de la cité, aux relations internationales et aux systèmes d'information.

Sandrine Fouquet salue l'assemblée venue nombreuse et qui a un réel intérêt pour son quartier et une reconnaissance pour le bureau de quartier qui travaille à l'intérêt général.

Les conseils de quartier travaillent sous forme de commissions sur des sujets divers tels que la voirie, l'environnement, la sécurité, les loisirs, le cadre de vie...

Présentation des réalisations, projet en cours et à venir par le Président du Conseil de Quartier, Monsieur Jean-Claude DROUET qui tient à excuser sa vice-présidente ce soir et à saluer son implication ainsi que celle des membres du bureau :

- **Projets réalisés**
  - Extension du terrain de pétanque jardin Georges Brassens
  - Installation d'une boîte à livres au lac
  - Mise en place d'une borne à déjections canines dans le jardin Georges Brassens
  - Rajout d'un passage piéton pour sécuriser la traversée de la rue des Erables au niveau du nouveau giratoire
  - Marquage du parking rue de l'Epan : 6 places sont désormais disponibles
- **Projets en cours de réalisation**
  - Installation d'une boîte à livres jardin des Pommiers
  - Présentation du dispositif voisins vigilants le 17 mai, poursuite du travail à réaliser pour identifier des secteurs qui pourraient bénéficier du dispositif

- **Projets en cours de réflexion**

- Poursuivre les aménagements de trottoirs de la rue Georges Courteline
- Projet de création d'un terrain de pétanque quartier Paul Fort / Courteline
- Reprise des trottoirs rue de l'Opale - Etude et chiffrage à faire
- Reprise des trottoirs au niveau de l'arrêt de bus à proximité du collège Beaulieu / réaménagement du parvis devant le collège
- Déplacement du passage piéton rue Gustave Eiffel proche de la rue du Clos Neuf
- Marquage des places de stationnement rue Raphaël
- Installation d'une boîte à livres au hameau de l'Epend

Monsieur le Maire a repris la parole pour présenter les travaux réalisés dans le quartier par la ville :

- Création d'une aire de fitness au Lac des Bretonnières (environ 25 000€)
- Centre nautique des Bretonnières : aménagement extérieur, travaux d'accessibilité PMR et remplacement des menuiseries, aménagement de la salle de réunion (cloisons sèches et faux plafond...), début de l'aménagement de la terrasse, pour 100.000€
- Installation de mâts d'éclairage led terrain de beachvolley des Bretonnières pour 18360€.
- Ombrières photovoltaïques sur le parking de l'Espace Clos Neuf
- Aménagements rue de Bel Air (création de trottoirs dans le virage ainsi qu'au bas de l'escalier, mise en place de rétrécissements pour casser la vitesse)
- Aménagements rue de la Carre (marquages, passages piétons, rétrécissements) pour casser la vitesse
- Aménagement rue de Beaulieu de l'entrée Ouest (pour 37400 €)
- Aménagement rue de la Tourmaline : plateaux surélevés, marquages de stationnement pour 123 000€
- Aménagement rue de Beaulieu / Pied de l'Epan : création d'un trottoir et d'un espace de stationnement

Puis, la séance d'échanges s'est ouverte et ont été évoqués divers sujets :

Numéro / Nom de rue	Questions	Réponses
rue Georges Carpentier	Un riverain félicite la Ville pour les travaux réalisés rue de la Tourmaline mais déplore la fin des cédez-le-passage qui font certes doublons avec les priorités à droite sur les plateaux surélevés mais des automobilistes circulent encore vite. Il demande des marquages de stationnement rue Carpentier car les voitures sur le trottoir posent problèmes pour les enfants et les assistantes maternelles notamment. Il demande éventuellement un système de ralentissement dans cette rue qui est une grande ligne droite.	Monsieur le Maire souhaite qu'on étudie précisément les possibilités d'aménagement. Il précise que lorsque l'on marque du stationnement, on a parfois une baisse du nombre de places disponibles à cause des distances réglementaires par rapport aux entrées charretières et carrefour. Il note aussi la multiplication des voitures dans les rues depuis leur construction et le fait que les garages soient depuis transformés en pièces et l'espace public est encombré.
	Une habitante de la rue Paul Fort pense qu'il y a beaucoup d'aménagements réalisés pour les voitures et pas beaucoup pour les cyclistes. Elle prend souvent son vélo et remarque un manque cruel de pistes et notamment autour du lac qui est un lieu vert. Les vélos sont même interdits. Trop de places de parking créées ce qui n'incite pas les gens à utiliser les mobilités douces ce que veut faire la Métropole. Selon elle, autour du Lac c'en est même dangereux. Elle voudrait des marquages sur la route et notamment au niveau des ronds-points où les franchissements sont difficiles.	Pistes cyclables : La Métropole a voté un schéma global de 70M€ pour les 22 communes. Monsieur le Maire prend aussi son vélo et certains quartiers sont plus faciles que d'autres à emprunter. On a fait des pistes cyclables dans le sud Route de Narbonne et de la Vieille Carte. On a des rues parfois très étroites où ce n'est pas évident. On a du retard oui mais on y travaille. Boulevard Jaurès on est au milieu

Elle cite notamment les ronds-points de l'épand, de burger King, du collège Beaulieu. Elle souhaite également une transition vers Tours. Une piste est bien présente, celle du boulevard, mais trop proche de la pollution des voitures. Elle demande des pistes cyclables à l'intérieur de la Ville.

Eclairage public : au Conseil Municipal de mai le Maire a annoncé être ouvert à remettre le sujet de l'éclairage public au niveau des conseils de quartiers. Est-ce que cela a été fait ? L'éclairage public représenterait que quelques dizaines de milliers d'euros mais il n'y a pas selon elle de petites économies.

des voitures oui mais où les mettre.

Quand on crée un nouveau quartier c'est facile.

Autour des ronds-points : à la hollandaise c'est très bien mais c'est très cher.

Les bandes blanches ne sont pas forcément reconnues par le collectif cycliste mais on va continuer à travailler.

Concernant le rond-point Albaladéjo, on a fait des propositions d'aménagement.

Concernant le Lac des Bretonnières : les vélos sont interdits depuis sa création avec un arrêté qu'on fait juste respecter. Le lac est compliqué à aménager. On a beaucoup d'utilisation diverses et c'est compliqué pour le vivre ensemble.

Pour l'éclairage public, c'est au niveau des commissions. Madame peut intégrer le Conseil de quartier pour en parler.

Mais il précise qu'on ne peut pas éteindre Joué-Centre, la Rabière et une partie de la Vallée Violette.

Et les économies estimées seraient de l'ordre de 80.000 € alors que la Ville a pris +3M€ de hausse sur l'électricité.

Donc les économies on les fait ailleurs. On a fermé l'ensemble des bâtiments non nécessaires entre Noël et le nouvel an pour 60.000 euros d'économies.

On a repoussé le démarrage de la période de chauffe des bâtiments communaux du 15 octobre au 7 novembre donc 150.000 euros. Et on a demandé aux associations et services associés de réduire aussi leurs consommations.

C'est un travail collectif pour une meilleure sobriété.

Concernant l'éclairage public, on le remplace régulièrement par des leds. Eteindre 1 mât sur 2 c'est très compliqué car l'éclairage est en série. Et le prix de l'armoire pour réguler c'est 30 ans pour l'amortir ce qui n'a pas d'intérêt.

Si les bureaux de conseils de quartiers proposent des secteurs à éteindre on étudiera.

	<p>Entretien des espaces verts : madame est gênée du bruit des machines (tondeuses, souffleuses, débroussailleuses) qui fonctionnent aux énergies fossiles. Peut-on faire un entretien raisonné et raisonnable des espaces verts ?</p>	<p>Monsieur le Maire précise la politique de la ville en matière d'entretien des espaces verts : une gestion raisonnée avec une différenciation de la fauche sur certains espaces verts. Pas de produits phytosanitaires et le débroussaillage de certains espaces se fait à la main comme les trottoirs par exemple. Il précise que la Ville achète un véhicule électrique à chaque remplacement sauf certains par manque de puissance. Concernant les petites machines, on entend qu'il y ait trop de bruit. Au fur et à mesure qu'on change le matériel on prend de l'électrique mais on a aussi des soucis d'autonomie des batteries.</p> <p>Et sur les grands espaces type Bretonnières, étangs de Narbonne ou parc de la Rabière on est obligés de prendre du matériel thermique.</p>
	<p>Rue de l'Epan : le marquage du parking de 6 places est très bien mais certains stationnent sur les trottoirs après et le long de son mur. Il demande des bandes jaunes sur le bord du trottoir Idem pour le centre d'handicapé et une riveraine en fauteuil roulant qui ne peuvent emprunter le trottoir et marchent sur la rue. Sinon le quartier est parfait pour lui.</p>	<p>Concernant le stationnement gênant, il ne faut hésiter à appeler la Police Municipale. La rue de l'Epan n'est pas large on ne peut pas faire de miracles. Un camion nous gêne beaucoup, il faut faire en sorte qu'il arrête de stationner sur le trottoir.</p>
	<p>Un riverain s'interroge sur le dispositif Voisins vigilants présent dans sa rue qui n'aurait pas été présenté.</p> <p>Concernant le Lac, il souligne qu'entre Joué-lès-Tours et Ballan il n'y a pas de cohérence autour du Lac entre les limitations de vitesse et l'éclairage public.</p> <p>Concernant la zone 30, le panneau serait mal placé devant les hôtels car peu visible, qu'il manque des rappels zone 30 et qu'il n'y a pas de ralentisseurs. Il insiste aussi sur la répression.</p>	<p>Avant de lancer voisins vigilants, une réunion est organisée. Si cela est nécessaire on en organisera une autre. C'est un dispositif basé sur le volontariat. Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'une politique publique supplémentaire souvent proposée suite à des cambriolages. Mais que chacun sans être voisin vigilants, prévient souvent la police municipale quand un voisin a un problème en son absence. Il faut tous être solidaire.</p> <p>Sur la vitesse avenue du Lac, oui c'est incohérent parfois et même sur des rues communes. On va prendre contact avec nos voisins. Mais chaque mairie à sa vision. On va regarder avec beaucoup d'attention.</p> <p>Mettre des rappels 30km/h. Si le panneau est mal placé on va le changer.</p>

Rue de la Chênaie et Boulevard des Bretonnières	Problème de circulation rue de la chênnaie ça roule vite, demande de ralentisseurs ou chicanes. De plus, certains passent aux feux rouges. Des rodéos sont observés boulevard des Bretonnières. Dans la zone des tulipes, Madame subit le soir des nuisances de voitures et motos sans pots d'échappement et des klaxons.	On va regarder pour la rue de la Chênaie jusqu'au boulevard. Pour les vitesses excessives et rodéos c'est malheureusement le cas dans beaucoup d'endroits de la Ville. La Police Municipale et la Police Nationale interviennent très régulièrement. Une opération commune est prévue.
Chemin des vignes	Devenue une avenue car les ballanais passent par là. Des panneaux 30 mais pas respectés. Problème pour sortir de son domicile. Peut-on mettre un radar pédagogique ? Les gens qui passent par la rue de la chênnaie voyant le feu au vert accélèrent plutôt que respecter la priorité. Le riverain demande l'éclairage public notamment pour les jeunes qui rejoignent les transports.	Monsieur le Maire souhaite qu'on étudie précisément l'éclairage public. On va voir pour empêcher ou freiner les circulations de transit. On doit avoir une vue globale de la circulation dans le quartier.
Quartier de l'Epend	Concernant les panneaux anti-bruit en projet, où en est-on ? Devenir de la baignade du Lac ? Et Merci pour les travaux quartier de l'Epend.	Baignade : débat à venir dans le vote du budget. Il faut évaluer combien coûte l'investissement pour la rénover et le fonctionnement. En suspens. Sur les panneaux anti-bruit on est en retard et s'en excuse.  Des choses avaient été validées et retirés à la Métropole avant que Monsieur le Maire ne soit Président. Maintenant on va regarder. Des plans seront présentés en conseil de quartier. Il précise que rue du franc palais on a un tassement de 1m50 du merlon qui est inquiétant et à prendre en compte.
Rue Gustave Eiffel	Des racines d'arbres soulèvent les pistes cyclables et provoquent des chutes de vélos et trottinettes.	On va regarder ce qu'on peut faire mais il est compliqué de reprendre un endroit déjà réalisé alors que d'autres attendent. Concernant la rue Gustave Eiffel, elle s'intégrera dans le schéma cyclable de 70M€ voté par Tours Métropole.
	Un membre du Conseil de Quartier soulève le problème de circulation dans toute la ville et le non-respect de certains automobilistes du code de la route malgré les aménagements réalisés pour casser la vitesse. Ex carrefour Erables / Sainterie avec le rondpoint qui ne suffit pas. Le stationnement alterné et les priorités à droite devraient pourtant suffire.	Monsieur le Maire partage son point de vue. A certains endroits on a tout essayé. D'autant que le code de la route c'est la priorité à droite. Mais dans son quartier par exemple ce n'est pas respecté.
	Une personne remet en cause le rond-point précité car trop étroit et compliqué à traverser.	Il a le mérite de bien faire ralentir et correspond à une demande des habitants.

Rue des Erables	Le car de ramassage scolaire s'arrête au 20 et à l'angle Raphaël et donc les voitures ne voient pas la priorité. Arrêt de car mal placé. Circuit lapin.	Etudier son déplacement.
Lotissement Crouzillère	Inondations en juin 2021 et 2022. TMVL a lancé actuellement des études sur la suffisance des réseaux. Demande le résultat rapide des études car a peur de juin 2023. Lotissement fait en 74 et depuis il y a eu de nombreuses constructions. Toutes les eaux pluviales se retrouvent donc dans des réseaux sous dimensionnés.	Monsieur le Maire souligne que Madame a tout dit : les réseaux sont désormais sous dimensionnés à cause des nouvelles constructions sur les divisions de terrain dans les quartiers. Une étude est en cours sur les 22 communes, et le budget estimé pour chanter tous les réseaux serait de 1Milliard d'euros. Rue Chaumette, Gustave Eiffel, Blériot et quartier Crouzillère on a un souci. Mais on a repris l'entretien des bouches d'égouts. On a des épisodes orageux très violents avec des abats d'eaux. On va relancer TMVL. Puis après il faudra faire des travaux. Et il faudra prioriser.
	Une habitante souligne que l'artificialisation des sols accélère le processus des inondations.	Oui, mais la loi oblige à la construction de la Ville sur la Ville. Et il existe une pression des prix des promoteurs sur les propriétaires pour construire des immeubles. La Ville limite les projets et a redonné 100 hectares à l'agriculture à la ZAC Joué Sud.

## **JOUE PROXIMITE**

Pour des dysfonctionnements ponctuels, des dégradations ou demandes d'intervention, appeler directement **Joué Proximité** au **02 47 39 71 26** ou par mail à l'adresse [joue.proximite@jouelestours.fr](mailto:joue.proximite@jouelestours.fr)

Monsieur le Maire a clos la séance en remerciant de nouveau les nombreux participants et en les invitant au verre de l'amitié.

### **Date du prochain bureau :**

Jeudi 30 mars à 19h00 à l'Espace Clos Neuf